

Préparation à la prise en charge d'un ou plusieurs résidents cas suspects ou confirmés de Covid-19 en EHPAD et autres ESMS

Check-list

	Oui/ opérationnel /disponible	A organiser/ en cours	Précisions/Action à mener localement	Lien utile / Commentaire
Organisation générale et de la réaction à l'apparition d'un cas				
				CAT ministère directeurs d'EMS CAT Ministère Directeurs EMS Recommandations PRIMO RéPias Fiches PRIMO
Un affichage d'information Covid-19 est effectif : - A l'extérieur de l'établissement - A l'accueil - Dans chaque secteur d'hébergement - Dans les espaces communs (vestiaires, salle à manger, salle de repos, de réunion, salle de soin, ascenseurs...)				Infos visiteurs usagers Affiches ministère Affiches coronavirus
Les circuits et les modalités d'entrée des personnels et des fournitures dans l'établissement sont définies et opérationnelles <i>Mise en place d'un sas d'accueil ou d'un circuit dédié</i> <i>Suivi d'apparition des symptômes chez les professionnels</i> <i>Décartonnage des fournitures livrées</i>				L'objectif est notamment de réguler l'accès des professionnels, de permettre le suivi de leur état de santé et le passage obligatoire par le vestiaire pour effectuer un changement de tenue.
Un recueil quotidien des données de l'autovigilance biquotidienne de l'apparition de symptômes est effectif pour les professionnels <i>Prise de température frontale à l'embauche</i> <i>Eviction si T° ≥ 38°C</i>				A l'embauche, chaque professionnel signe un registre attestant de l'absence de symptômes Un contrôle du registre est effectif

	Oui/ opérationnel /disponible	A organiser/ en cours	Précisions/Action à mener localement	Lien utile / Commentaire
<p>Les consignes de suspension des visites et des sorties individuelles sont respectées</p> <p><i>Les dérogations exceptionnelles sont données par le directeur</i></p> <p><i>Pour les familles, au cas par cas et en tenant compte de l'état de santé des personnes</i></p> <p><i>Pour les résidents en conformité avec le Décret du 23 mars 2020 modifié</i></p>				<p>Infos coronavirus</p> <p>Decret 2020_293</p>
<p>Sauf urgence, les nouvelles admissions sont reportées.</p> <p>Les modalités d'accueil de retour d'hospitalisation d'un résident sont définies</p> <p><i>Chambre individuelle pendant 14 jours</i></p> <p><i>Education aux gestes barrières</i></p>				<p>Les admissions de personnes asymptomatiques sont interdites dans les établissements dans lesquels existent des cas groupés de malades du coronavirus. Les admissions de personnes symptomatiques sont interdites dans les établissements qui n'ont pas encore de cas.</p>
<p>Les gestes barrières sont connus et appliqués</p> <p><i>Par tous les professionnels</i></p> <p><i>Par les intervenants extérieurs occasionnels</i></p>				<p>Affiche gestes barrieres</p> <p>Affiche gestes barrieres</p>
<p>Un référent Covid-19 coordonne les mesures de gestion</p> <p><i>Logistique masques en lien avec ARS</i></p>				
<p>Une équipe décisionnelle de crise est mobilisable rapidement</p> <p><i>Elle inclue la direction et le référent Covid-19</i></p> <p><i>Une liste des personnes concernées et de leurs coordonnées est établie</i></p>				

	Oui/ opérationnel /disponible	A organiser/ en cours	Précisions/Action à mener localement	Lien utile / Commentaire
<p>Il existe un dispositif d'alerte activable dès la suspicion d'un cas possible</p> <p><i>Il est connu des professionnels</i></p> <p><i>Les coordonnées des personnes à contacter sont accessibles par tous H24 et 7j/7j</i></p> <p><i>Les modalités d'appel du 15 et d'hospitalisation sont définies</i></p>				
<p>Il existe une conduite à tenir relative à la poursuite d'activité d'un professionnel « cas contact » asymptomatique</p> <p><i>Le professionnel est en capacité de porter un masque chirurgical en continu</i></p> <p><i>Il est prévu que le professionnel puisse bénéficier d'un dépistage s'il devient symptomatique</i></p>				Youtube Prevent stuff
<p>Les mesures de distanciation sociale sont appliquées pour la protection des résidents :</p> <p><i>En réorganisant l'espace de la salle à manger pour les résidents qui ont besoin d'aide au repas (1m50 entre chaque convive)</i></p> <p><i>En organisant plusieurs services de repas</i></p> <p><i>En l'absence de cas, en limitant les activités à des groupes restreints voire en activités individuelles si elles sont jugées essentielles</i></p> <p><i>Les résidents se conforment le mieux possible aux mesures de confinement au sein de la structure</i></p> <p><i>L'hygiène des mains pluriquotidienne des résidents est renforcée</i></p> <p><i>Les consultations médicales et déplacements médicaux non essentiels sont reportés</i></p>				

	Oui/ opérationnel /disponible	A organiser/ en cours	Précisions/Action à mener localement	Lien utile / Commentaire
Un laboratoire de biologie ou un prestataire externe pour la réalisation des prélèvements de dépistage est identifié				
L'organisation du travail des équipes et la continuité du service sont définies <i>En cas de taux d'absentéisme pouvant avoir un retentissement sur la qualité et la sécurité de la prise en charge des résidents</i> <i>S'il est prévu la mise en place d'une équipe dédiée pour la prise en charge des cas</i>				
Il existe une fiche d'identification des symptômes de la maladie accessible à toute l'équipe <i>La connaissance des symptômes par les professionnels a été vérifiée</i>				Emission de plusieurs selles diarrhéiques inhabituelles, AEG brutale (confusion, chutes), fébricules et variations de la température (hypothermie, hyperthermie), anosmie sans obstruction nasale, agueusie, toux, difficultés respiratoires
Il existe une fiche d'identification des signes cliniques de gravité accessible et connue de tous				Polypnée >22, spO2<90, PAS <90, confusion, troubles de la conscience, déshydratation, AEG
La personne en charge de réaliser le signalement des cas possibles ou confirmés de Covid-19 se fait par le Portail des Signalements est identifiée				Info signalement Signalement Plateforme signalement

	Oui/ opérationnel /disponible	A organiser/ en cours	Précisions/Action à mener localement	Lien utile / Commentaire
<p>Une gestion des stocks de matériels indispensables est organisée : <i>La liste des besoins en matériel est établie</i> <i>Les stocks minimums sont définis ainsi que les modalités d'alerte pour le réapprovisionnement</i></p>				PHA Savon doux liquide Essuie-mains Masques chirurgicaux Appareils de protection respiratoire FFP2 Surblouses à usage unique Tabliers à usage unique Gants de soin Lunettes de protection Sacs à linge à ouverture hydrosoluble Sacs DASRI Sacs collecteurs <i>excreta</i> avec gélifiants Produit détergent-désinfectant virucide norme EN 14 476
<p>Une liste de matériel de soin individualisé est définie <i>Il est prévu que le matériel reste dans la chambre du résident malade</i></p>				Masque chirurgicaux Tensiomètre Stéthoscope Thermomètre Lecteur de glycémies et bandelettes Mouchoirs UU....
<p>Le chariot d'urgence est disponible <i>Il a été contrôlé</i> <i>Il est complet</i></p>				

	Oui/ opérationnel /disponible	A organiser/ en cours	Précisions/Action à mener localement	Lien utile / Commentaire
Prise en charge des résidents				
<p>Les règles de confinement en chambre sont mises en place</p> <p><i>Le service des repas en chambre est organisé</i></p>				<p>A défaut, étudier la possibilité d'aide au repas pour les résidents qui en ont besoin en groupe restreint au sein d'espaces définis au sein de la structure (dans les étages, les ailes d'hébergement plutôt qu'en salle à manger)</p>
<p>Un secteur dédié à la prise en charge des cas Covid+ est défini (si possible)</p> <p><i>Son fonctionnement est défini</i></p> <p><i>Il peut être isolé du reste des chambres (fermé par des portes coupe-feu par exemple)</i></p> <p><i>Un affichage d'identification du secteur est apposé sur les portes d'accès</i></p> <p><i>En cas d'hébergement en chambre double, il est possible d'installer le résident sain dans une autre chambre</i></p>				<p>A défaut, étudier la possibilité d'une prise en charge des cas par une équipe dédiée</p>
<p>Les modalités de prise en charge dès l'apparition d'un cas suspect ou confirmé sont définies</p> <p><i>Le suivi médical des résidents est en priorité assuré par le médecin coordonnateur</i></p> <p><i>Les protocoles écrits spécifiques existent et leur diffusion aux professionnels est effective</i></p> <p><i>La compréhension des mesures a été vérifiée</i></p>				<p>PEC_resident_confirme</p> <p>Protection du personnel (tenue, hygiène des mains), entretien de la chambre, gestion des <i>excreta</i> , soins à la personne décédée</p>

	Oui/ opérationnel /disponible	A organiser/ en cours	Précisions/Action à mener localement	Lien utile / Commentaire
<p>Une liste de matériel et de l'utilisation des produits d'entretien des locaux et des chambres est définie</p> <p><i>Les propriétés des produits, les modalités de dilution, d'application et de temps de contact sont précisées</i></p>				<p>Chiffons à usage unique ou réutilisables</p> <p>Bandeaux de lavage du sol</p> <p>Balai de balayage humide + gazes</p> <p>Balai de lavage (chariot dédié si possible)</p> <p>produits désinfectants norme EN 14476</p> <p>appareil vapeur</p>
<p>Les modalités d'entretien des locaux et du matériel sont définies</p> <p><i>Une aération pluriquotidienne de toutes les pièces est organisée</i></p> <p><i>Un renforcement de l'entretien pluriquotidien des espaces communs de la structure est effectif</i></p> <p><i>Il prend en compte l'entretien des points de contact et du matériel partagé</i></p>				<p>Téléphone de service, claviers, tablettes,</p> <p>Extérieur mobilier salle de soin,</p> <p>boutons ascenseur, mains courantes,</p> <p>fauteuils roulants, déambulateurs,</p> <p>interrupteurs...</p>
<p>Les modalités de collecte et d'entretien du linge sont définies dans un protocole écrit</p> <p><i>L'emballage du linge dans des sacs à ouverture hydrosoluble est prévu</i></p> <p><i>Il tient compte des demandes du prestataire si besoin</i></p>				<p>Vêtements des résidents, linge de lit, Linge de toilette</p> <p>Vêtements des professionnels</p> <p>Lavage à 60°C ou 40°C cycle long</p> <p>Sèche-linge si possible</p>
<p>Les modalités d'élimination des déchets en DASRI sont définies dans un protocole écrit</p>				<p>L'ensemble des déchets sont éliminés en DASRI</p>

	Oui/ opérationnel /disponible	A organiser/ en cours	Précisions/Action à mener localement	Lien utile / Commentaire
<p>Les modalités de gestion des <i>excreta</i> sont définies dans un protocole écrit</p> <p><i>Elle prévoit l'éducation du résident autonome et continet à l'utilisation de ses toilettes</i></p> <p><i>Elle prévoit l'emploi prioritaire de sacs collecteurs avec gélifiant pour protéger les dispositifs de recueil</i></p>				Fermeture de l'abattant avant de tirer la chasse
<p>Les modalités de prise des repas en chambre sont définies</p> <p><i>Il est prévu que la vaisselle soit lavée au lave-vaisselle</i></p>				Température de lavage de la vaisselle 60°C, cycle long Nettoyage manuel des plateaux
<p>Les modalités de réalisation de soins à une personne décédée sont définies</p> <p><i>Elles prévoient la protection des professionnels</i></p> <p><i>Elles prévoient la gestion de la housse mortuaire</i></p> <p><i>Elles prévoient la conduite à tenir vis-à-vis de la famille</i></p>				Retrait pace maker, soins mortuaires (toilette, habillage...) Présentation à la famille PC patient DCD

	Oui/ opérationnel /disponible	A organiser/ en cours	Précisions/Action à mener localement	Lien utile / Commentaire
La protection des professionnels				
<p>Il existe une procédure décrivant les modalités de la vie de l'équipe qui prend en compte :</p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Le passage des professionnels au vestiaire à l'embauche et à la débauche est échelonné</i> - <i>La restriction des réunions d'équipe est limitée au strict nécessaire</i> - <i>L'organisation des temps de transmissions</i> - <i>L'organisation des pauses et des repas en groupes restreints et dans le respect des mesures de distanciation physique</i> - <i>La prise des repas et des pauses des professionnels « cas contact » asymptomatiques (seul)</i> - <i>Le lavage de la vaisselle utilisée par les professionnels en lave-vaisselle</i> 				Respect de la distanciation sociale en tous lieux
<p>Il est prévu que les professionnels aient accès aux produits d'hygiène des mains</p> <p><i>Un flacon de produit hydro-alcoolique est présent dans toutes les chambres des résidents au plus près du lit</i></p> <p><i>Du savon doux et des essuie-mains sont présents dans toutes les salles de bain des résidents, à la blanchisserie...</i></p> <p><i>Des flacons de produit hydro-alcoolique sont disponibles à proximité des points stratégiques (accès ascenseurs, sas, couloirs, accueil...)</i></p>				Affiche HDM

	Oui/ opérationnel /disponible	A organiser/ en cours	Précisions/Action à mener localement	Lien utile / Commentaire
<p>Les professionnels disposent des moyens nécessaires à leur protection dans le respect des :</p> <p><i>Précautions standard</i></p> <p><i>Précautions complémentaires Contact,</i></p> <p><i>Précautions complémentaires Gouttelettes</i></p>				<p>Masques chirurgicaux</p> <p>APR FFP2 uniquement si gestes à risque de générer un aérosol</p> <p>Surblouses à usage unique</p> <p>Tabliers imperméables à UU</p> <p>Gants de soin non stériles</p> <p>PHA</p>
<p>Les modalités de protection des professionnels face à un patient symptomatique sont définies dans des protocoles écrits</p> <p><i>La procédure prévoit les conditions de port du masque en continu</i></p> <p><i>La procédure prévoit l'entretien des lunettes de protection après chaque utilisation</i></p> <p><i>L'ensemble des professionnels a bénéficié de séances d'entraînement :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - sur l'habillage-déshabillage pour les soins à un résident malade Covid + - sur le choix et le port du masque 				<p>CAT CPias Hauts de France</p> <p>PEC resident confirme</p> <p>CAT CPias Bretagne</p> <p>Affiche PEC resident suspect</p> <p>Youtube masques</p> <p>Masque</p>